

Il était une fois ... Le Monastère des Ursulines de Saint-Léonard, Nouveau-Brunswick

Un an après la fondation du Monastère des Ursulines de Rivière-Jacquet (1945), les autorités ecclésiastiques sont intéressées à avoir une autre fondation d'Ursulines au Nouveau-Brunswick. C'est au mois de juillet 1946, au cours de son passage au Monastère des Ursulines de Québec pour prêcher une retraite, que Mgr Marie-Antoine Roy, o.f.m., évêque d'Edmundston, demande à la supérieure du Monastère des Ursulines de Québec, Mère Saint-Henri (Alice) Fortin, d'ouvrir une fondation à Saint-Léonard. Il a fallu attendre un an, soit le 8 juin 1947, avant qu'une lettre officielle d'acceptation soit envoyée.



20 août 1947. La première maison habitée par les Ursulines à Saint-Léonard. Fonds du Monastère des Ursulines de Saint-Léonard, PH-OSUQ-STL/437.



20 août 1947. Les cinq fondatrices. Fonds du Monastère des Ursulines de Saint-Léonard, PH-OSUQ-STL/073.

Toutefois, la fondation ne tarda pas à prendre racine. En effet, le 7 juillet de la même année, lors d'un voyage d'exploration des lieux, Mère Marie-de-l'Annonciation (Bertha) Cartier, assistante générale et Mère Sainte-Clotilde (Antoinette) Landry rencontrent l'abbé Armand Martin, curé de la paroisse, et les concitoyens afin de conclure les arrangements pour accueillir les nouvelles arrivantes. Une maison située sur la rue Principale, propriété de Monsieur Charles A. Cadrin de Saint-Anselme, Québec, est désignée comme première demeure. Les deux premières fondatrices, Mère Sainte-Clotilde (Antoinette) Landry et Mère Marie-du-Sauveur (Rita) Roy, accompagnées de l'abbé Martin, arrivent à Saint-Léonard, le 3 août 1947. Elles vont habiter au presbytère jusqu'au 6 août, le temps

que les travaux d'aménagement de leur futur petit monastère soient terminés. Le 16 août, trois autres Ursulines viennent les rejoindre, Mère Saint-Bonaventure (Léontine) Roy, Mère Saint-Marc (Fernande) Bédard, Mère Marie-du-Cénacle (Thérèse) Morin et Sœur Marie-de-la-Passion (Jeanne d'Arc) Fortin.

Leur première mission est d'enseigner à l'école publique. L'adaptation aux programmes scolaires du Nouveau-Brunswick n'est toutefois pas facile car : « Tout est tellement différent de ce que nous

avons toujours fait! Il nous faut adapter notre manière de faire aux mille et une prescriptions du Département d'éducation de notre Province »¹. Des liens se tissent, entre autres, avec les Filles de la Sagesse d'Edmundston et les Hospitalières de Saint-Basile qui partagent leur expérience et leurs conseils avec les Ursulines.

Entre temps, il est question de construire un Monastère afin de répondre aux besoins des religieuses et des élèves. Le 20 juin 1949, les premiers travaux de construction débutent sur un



[196-]. Monastère des Ursulines de Saint-Léonard. Fonds du Monastère des Ursulines de Saint-Léonard, PH-OSUQ-STL/504.

terrain situé non loin de l'école. Les Ursulines s'installent dans leur nouveau Monastère dédié à Notre-Dame-des-Anges, le 9 août 1950. Le Pensionnat ouvre ses portes le 11 septembre pour accueillir les jeunes filles de la région, de la Province de Québec et des États-Unis comme pensionnaires et les filles du village comme externes ou demi-pensionnaires. Les Ursulines y enseignent de la 1^{re} à la 9^e année inclusivement. La 10^e jusqu'à la 12^e est ajoutée plus tard. Des cours de piano, de chant, de tissage et de couture sont dispensés en parascolaire.

Toutefois, huit ans après son ouverture, le Pensionnat doit fermer ses portes car le nombre d'élèves est trop restreint. Les Ursulines disponibles pour l'enseignement sont affectées de nouveau à l'école publique, qui est déjà installée au Pensionnat depuis 1956. En effet, la Commission scolaire loue des locaux pour ses besoins. De 1947 à 1958, trois Ursulines vont assumer la direction de l'école.

Le 31 août 1964, une nouvelle opportunité s'offre aux Ursulines de Saint-Léonard pour leur monastère. Mère Saint-Simon (Jacqueline) Fortier, supérieure provinciale de Québec, reçoit la visite de Monsieur Adrien Lévesque, ministre de l'Agriculture, et du Père Camille Leclerc, curé de Saint-Léonard. Ces derniers viennent proposer d'ouvrir une École d'Arts ménagers dans les locaux du Monastère. Le Pensionnat prend alors le nom d'École familiale et, pendant douze ans, les Ursulines enseignent aux jeunes filles de la région comment tenir une maison. On y retrouve des cours de couture, de tricot, de tissage, de cuisine sans oublier des cours de personnalité, de religion et de français.



1965. École familiale des Ursulines, Étudiantes de l'année scolaire 1964-1965. Fonds du Monastère des Ursulines de Saint-Léonard, PH-OSUQ-STL/461

¹ Annales du Monastère des Ursulines de Saint-Léonard, N.-B., p. 19. Archives de la Maison provinciale du Québec.

En 1976, l'École familiale ferme ses portes. Plusieurs Ursulines quittent définitivement le Monastère mais quelques unes restent pour enseigner à l'école publique. Le 4 mars 1984, le monastère devenu trop grand pour les trois dernières Ursulines restantes, devient vacant. Elles vont habiter au 679, rue Principale jusqu'à leur départ. Le monastère est vendu le 19 septembre 1986 à la Ville de Saint-Léonard.

Soixante-dix Ursulines ont œuvré à Saint-Léonard. Trois d'entre elles sont natives de cette ville, Sœur Rita Michaud (Mère Marie-des-Anges), Sœur Nora Sirois (Sœur Marie-Reine) et Sœur Micheline Mazerolle (Mère Saint-Pierre-Chanel). Après 40 ans de service dans cette localité, les Ursulines quittent définitivement le 1^{er} août 1987.



19 juillet 1987. Église de Saint-Léonard, Nouveau-Brunswick. Messe pour le départ des Ursulines. Fonds du Monastère des Ursulines de Saint-Léonard, PH-OSUQ-STL/520

Néanmoins, les citoyens de Saint-Léonard n'oublient pas facilement les Ursulines. En 1988, l'école primaire prend le nom d'École Fernande-Bédard en l'honneur de cette ursuline qui a œuvré 33 ans dans cette municipalité. De plus, pour les fêtes du bicentenaire de l'établissement de la Grande-Rivière (1989), les Ursulines sont mises à l'honneur avec une sculpture représentant une ursuline dans un tronc d'arbre, œuvre de Monsieur Devost. Plusieurs plaques commémoratives sont remises aux Ursulines dont celle offerte le 15 août 1996 par le comité des Jeunes Francophones du Nouveau-Brunswick, section JANO, en collaboration avec le Conseil municipal de Saint-Léonard, afin de souligner l'implication de Sœur Lucille Lemay, qui a œuvré 21 ans dans cette communauté. Malgré le départ des Ursulines de Saint-Léonard, leur présence semble toujours vivante.

Jeanne D'Arc Boissonneault
Archiviste
1^{er} février 2012